



CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

**Après avoir subi la violence sexiste, après avoir trouvé le courage de la dénoncer, Sandrine est sanctionnée par la direction de la SNCF... Cette tentative de museler la parole des femmes victimes des violences sexistes au travail est inadmissible !
Aucune sanction pour Sandrine !**

*Suite à la sanction de notre collègue **Sandrine**, femme conductrice de train sur la région de Bordeaux, pour avoir dénoncé l'agression physique dont elle a été victime, nous appelons l'ensemble des acteurs associatifs, syndicaux et politiques, ainsi que toutes les personnes soucieuses de la cause des violences faites aux femmes, à s'associer à cette tribune ainsi qu'à la relayer, par-delà les frontières de la SNCF.*

Dans un communiqué de presse daté du 31 octobre 2017, la fédération SUD-Rail a alerté la direction de la SNCF sur le cas de cette collègue conductrice sur Bordeaux, sanctionnée car elle a eu le courage de dénoncer un cas de violence à son égard.

Alors que les dernières semaines, on s'accorde largement à saluer « la parole libérée » des femmes pour dénoncer notamment les violences sexistes, la direction SNCF, quant à elle, joue la sourde oreille à nos sollicitations. Sanctionner une cheminote qui dénonce une agression physique dont elle a été victime, c'est tout simplement bâillonner l'ensemble des travailleuses qui seraient victimes de violence ou de harcèlement.

De par leur mutisme et leur déni, les dirigeants SNCF incitent les femmes à ne pas parler, à ne pas dénoncer, en définitive, les femmes doivent se taire à la SNCF. Dans une société patriarcale où les violences faites aux femmes sont une réalité malheureusement quotidienne pour nombre d'entre elles, les entreprises et le gouvernement continuent leur politique qui nie et réfute les violences faites aux femmes.

Une réaction ferme et collective nous paraît indispensable, quel que soit notre secteur d'activité, notre syndicat. Si la SNCF voudrait nous cantonner aux seules problématiques concernant la dégradation continue de nos conditions de travail, nous pensons que l'ensemble des sujets économiques et sociétaux sont l'affaire des syndicalistes.

Nous devons en faire un engagement collectif.

**La convergence des luttes commence par la solidarité,
mais elle n'a d'effet que lorsque nous tissons des
passerelles entre les luttes contre les oppressions raciales
et sexistes et celles du mouvement ouvrier.**

Et cette convergence et cette solidarité ont encore plus de sens, lorsque nous voyons les nouvelles ordonnances reformant le code du travail, touchant tout particulièrement les femmes travailleuses comme par exemple :

- Les restrictions du congé maternité.
- La suppression des CHSCT qui annonce la fin des droits d'alerte, l'impossibilité d'obtenir des informations, d'enquêter, de réaliser des suivis de dossiers.

Qui demain s'occupera des femmes en inaptitude médicale, des aménagements pour « convenance personnelle », du financement pour des conditions de travail adaptées aux femmes enceintes ? Qui va agir sur des cas de harcèlement et discriminations faites aux femmes sur les lieux de travail ?

Le 25 novembre prochain, est une journée internationale contre la violence faites aux femmes dans le monde du travail et dans tous les domaines de la vie.

Nous nous mobiliserons pour des conditions de travail décentes, un emploi pour tous et toutes, la fin des écarts salariaux, le retrait des lois Macron, El Khomri, ainsi que des ordonnances 2017 de contre-réforme du code du travail qui contiennent leur lot de régressions sur les droits des femmes et va accentuer leur précarité.

Et c'est précisément parce que nous nous battons contre les violences faites aux femmes que nous ne pouvons pas regarder à côté lorsqu'une collègue est victime non seulement de violence, mais également de répression de la part de la direction.

**Aucune sanction !
Solidarité avec Sandrine !**